

Quartiers

Disparition de la place René Cassin

Ne la cherchez plus, la place René Cassin est rayée des cartes.

La place René Cassin, appelée à disparaître avec le chantier des Halles, n'est plus mentionnée sur les plans d'orientation.



Le nom de la place René Cassin ne figure plus sur les plans

jardin des Halles, la place ne sera pas détruite avant deux ans, selon le calendrier des travaux. Elle est située sur le futur jardin imaginé par la Mairie de Paris dont la réalisation côté ouest devrait débuter en 2012 et 2013 et celle côté est à partir de 2014.

Deux ans, c'est sans doute le temps qu'il faudra aux Parisiens pour oublier cette place, donnée en hommage au père de la déclaration universelle des droits de l'homme, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 10 décembre 1948, au président de la Cour européenne des droits de l'homme et au prix Nobel de la paix en 1968, pour qu'elle s'efface définitivement des mémoires.

A Paris, 3 autres lieux restent rattachés au patronyme célèbre : deux lycées, dont un lycée professionnel, et le centre Port-Royal René Cassin de l'Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne.

Vaea Devatine

Vendredi 27 Août 2010

♥ Ajouter aux favoris

Qu'est devenue la place René Cassin ? Conçue par l'architecte Arretche dans un esprit contemporain et adossée à l'église Saint-Eustache, la place René Cassin joue sur le contraste entre l'ancien et le moderne. Ses dalles dessinent un labyrinthe et sur la place, une oeuvre étonnante : la statue en grès de Bourgogne de 70 tonnes créée par Henri Miller. Représentant une tête penchée appuyée sur une main, elle se nomme "Ecoute".

Les deux plaques indiquant le nom de la place existent toujours mais se font discrètes, à l'abri des regards sous les feuillages encore verts. Les plans d'orientation ne la citent plus : la place René Cassin a disparu, supprimée, rayée de la carte.

Alors que le chantier des Halles vient d'entrer dans le vif du sujet le 19 août avec la validation, par le tribunal administratif, du permis de démolir le

Source :

<http://www.paristribune.fr>